

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES ACHATS PUBLICS

Découvrez le guide pratique



Avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, le Réseau régional des achats publics responsables 3AR a déployé plusieurs actions pour accompagner les acheteurs publics dans la prise en compte de la biodiversité dans leurs achats (2025-2026). Cette opération s'inscrit dans le cadre de la **Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB NA) 2023-2032**, qui identifie la commande publique comme un levier puissant pour favoriser la préservation de la biodiversité sur les territoires.

Dans le but d'outiller les acheteurs publics, un guide pratique a été rédigé en collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine.

À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide pratique est destiné à l'ensemble des acheteurs publics (collectivités territoriales, établissements publics, bailleurs sociaux, État...) souhaitant prendre en compte les enjeux de biodiversité dans leurs achats.



Sans être exhaustif, il se décline en 3 grandes parties, organisées en **fiches pratiques générales** et **fiches retours d'expériences** téléchargeables de manière indépendante :

Biodiversité & politique achats

Fiche pratique
+ fiche REX
Bordeaux
Métropole
+ fiche REX
Ville de Saintes

Biodiversité & achats de denrées alimentaires

Fiche pratique
+ fiche REX
Ville d'Aix-
Sur-Vienne

Biodiversité & marchés de MOE et travaux

Fiche pratique
+ fiche REX Domofrance,
Grand Poitiers, Ville de
Niort et Ville de Saint-
Médard-en-Jalles

La biodiversité en Nouvelle-Aquitaine : état des lieux

La biodiversité est définie dans le code de l'environnement comme « la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques, ainsi que les complexes écologiques dont ils font partie » (art. L110-1).

Alors que 1,9 million d'espèces sont aujourd'hui connues, **la Nouvelle-Aquitaine fait partie de ces régions à la richesse écologique exceptionnelle** : elle abrite 4 300 espèces de plantes, 11 700 espèces animales et 89 habitats d'intérêt communautaire.

La biodiversité demeure aujourd'hui soumise à des pressions croissantes, déterminées par l'IPBES : changement d'usage des sols (destruction et artificialisation des milieux naturels), surexploitation des ressources naturelles, changement climatique, pollutions et espèces exotiques envahissantes.

Cette situation engendre une dégradation de la qualité des services écosystémiques (cf. encadré au verso), qui jouent un rôle crucial dans les activités économiques à toutes les échelles de territoire. En Nouvelle-Aquitaine, il est estimé que la biodiversité sous-tend près de **45 % du PIB régional**.

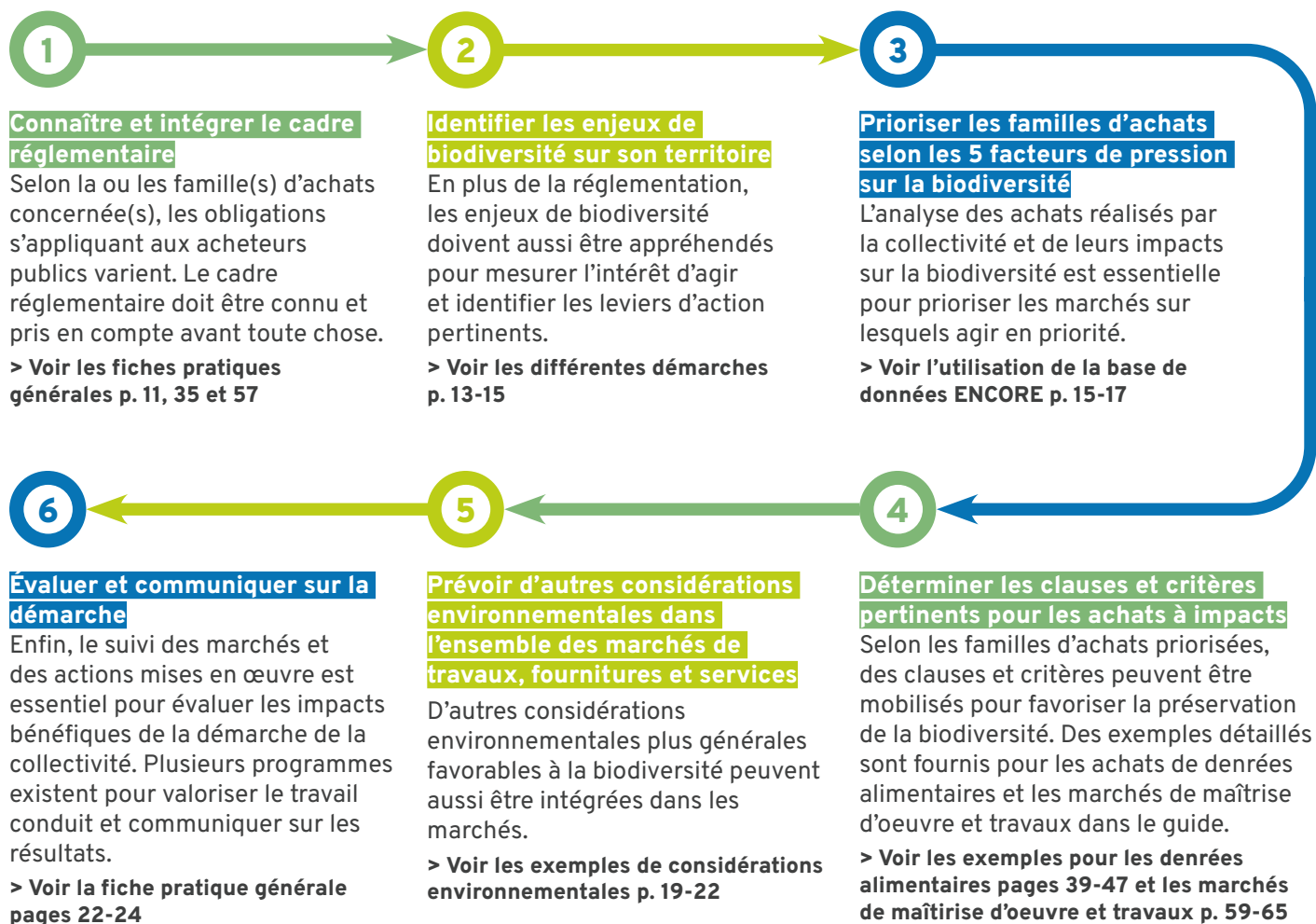
Les acteurs de la commande publique ont donc un rôle clé à jouer dans la préservation de la biodiversité. Que ce soit à l'échelle de la politique achats de la collectivité ou des différents marchés, plusieurs leviers peuvent être mobilisés pour limiter les impacts sur la biodiversité.

Les services écosystémiques, de quoi parle-t-on ?

Comme indiqué dans le [rapport régional Ecobiose](#) (2020), les services écosystémiques recouvrent « les bénéfices que les êtres humains retirent des écosystèmes et de leur fonctionnement, par exemple en termes d'alimentation, d'énergie, de matériaux de construction ou d'activités récréatives ». Ils sont classés selon trois grandes fonctions : services d'approvisionnement, services de régulation et de maintenance, et services socio-culturels.



Les étapes clés pour intégrer la biodiversité dans les achats publics



En savoir +

> Je télécharge le **guide pratique « Intégrer la biodiversité dans les achats publics »**



Région
Nouvelle-Aquitaine

